

# **Concours international de tuba Paris/Ville d'Avray – 12- 13 Mars 2011**

## **Programme**

### **Eliminatoire :**

- 1/ G.F.HAENDEL : Concerto en sol mineur (arrgt.Hilgers)
- 2/ PENDERECKI : Capriccio
- 3/ Bruce BROUGHTON : Sonate OU GREGSON : Alarum  
OU Fr.THUILLIER : Rebellion OU : John STEVENS : Remembrance  
OU Castérède : Sonatine OU KOETSIER : Concertino OU MADSEN : Sonate  
OU HINDEMITH : Sonate, OU W.KRAFT : Encounters 2

### **Finale :**

- 1/ Eugène BOZZA : Concertino
  - 2/ R.SZENTPALI : Concerto
  - 3/ Jean-Louis PETIT : Statut du temps (Editions Armiane)
- Il est possible de se procurer la totalité des partitions à : Editions FORTIN, 16 rue Ganneron, F – 75018 PARIS. Tél +33 1 48 74 28 21,  
FAX : + 33 1 40 23 98 67 e-mail : [editions\\_fortin@club-internet.fr](mailto:editions_fortin@club-internet.fr)  
Jury : Gérard BUQUET, Philippe FRITSCH, Hans NICKEL, Jean-Louis PETIT

## **Règlement**

- 1/Le concours est ouvert aux tubistes de toute nationalité, sans limite d'âge.
- 2/Les éliminatoires ont lieu le Samedi 12 mars 2011. La finale a lieu le Dimanche 13 mars 2011 à 17h. en concert public.
- 3/ Le droit d'inscription est de 50 euros
- 4/ Les horaires de passage pour les éliminatoires seront communiqués aux candidats après le tirage au sort effectué le 1 mars 2011, date limite d'inscription. Les candidats qui n'auront pas confirmé leur participation à cette date ne pourront pas concourir.
- 5/ Les décisions du jury sont sans appel.

## **Bulletin d'inscription**

..... Nom et Prénom..... Nationalité.....

Adresse..... Ville..... Pays.....

Téléphone..... Fax..... E-mail.....

Je m'inscris au concours international de tuba de Paris – Ville d'Avray et déclare avoir pris connaissance du règlement.

Je joins un chèque de 50 euros libellé au nom de Festival de Musique Française.

date signature à l'ordre de :

FESTIVAL DE MUSIQUE FRANCAISE

c/o Jean-Louis PETIT

34 Avenue Bugeaud

F-75116 PARIS

tél.(\*\*33).[0]1.78.33.14.57/ / e-mail : [jlpetit@jeanlouispetit.com](mailto:jlpetit@jeanlouispetit.com)

(lieu du concours : Château, 8 rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray.)

## **Liste des prix**

Premier prix : 1500 euros

Deuxième prix : 1000 euros

Prix du Conseil Général des Hauts de Seine,

Prix de la Commune de Ville d'Avray), Prix du Public.

Avec l'aide du Conseil Général des Hauts de Seine, Président Patrick Devedjian, de la Communauté de Communes

“Grand Paris Seine Ouest”, Président André Santini, de la Commune de Ville d'Avray Sénateur-Maire Denis Badré,

coproduction Festival de Musique Française, Association des Concerts de Ville d'Avray, dir. Jean-Marie Cottet

CRD.VA, dir. Benoît Schlosberg, en partenariat avec les Editions ARMIANE-Versailles et FORTIN-Paris